



Le défi d'écriture scénaristique « Écris ta série ! »

publié le 12/04/2024

#EAC#projet#scenario#écriture#cinéma

Descriptif :

Le défi d'écriture scénaristique « Écris ta série ! », initié par le CNC en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, est reconduit en 2024-2025.

Sommaire :

- Les modalités sont identiques à l'année dernière.
- Calendrier détaillé : Du 15 avril au 1er octobre 2024 inclus : inscriptions via ADAGE



Le défi d'écriture scénaristique « Écris ta série ! », initié par le CNC en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, est reconduit en 2024-2025.

- Les modalités sont identiques à l'année dernière.

La campagne est ouverte sur ADAGE du 15 avril au 1er octobre inclus. Le défi « Écris ta série ! » est ouvert aux classes de la 4e à la Terminale.

Tous les enseignants qui le souhaitent peuvent s'inscrire et conduire ce travail en autonomie en prenant appui sur les documents d'accompagnements (conducteurs d'ateliers notamment) conçus par le CNC avec le Ministère et en appui sur les webinaires organisés par le CNC. Pour ce faire, il leur suffit de s'inscrire via ADAGE : l'inscription sur ADAGE vaut donc inscription et participation au dispositif pour toutes les classes qui le souhaitent, sans sélection.

Jusqu'à 5 classes par académie – sélectionnées par les DAAC - pourront bénéficier de l'accompagnement d'une structure culturelle subventionnée par le CNC, à hauteur de 15 heures par classe (attention : tous les départements ne seront pas concernés car des structures volontaires ne seront pas présentes sur tout le territoire). Les établissements qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement doivent le signaler dans ADAGE (une question est prévue à cet effet). Les 5 classes sélectionnées devront bien évidemment représenter autant que possible une diversité de profils (niveau, localisation géographique, type d'établissement, profil des élèves, etc.).

- Calendrier détaillé : Du 15 avril au 1er octobre 2024 inclus : inscriptions via ADAGE

- Du 2 au 9 octobre : sélection par les DAAC des 5 classes par académie souhaitant un accompagnement par des structures financées par le CNC
- 10 octobre : annonce par le CNC des classes retenues pour un accompagnement et mise en lien des structures culturelles avec les 5 classes sélectionnées par les DAAC

- Octobre 2024 à mai 2025 : rédaction des projets de séries par tous les participants 5 mai 2025 : date limite de dépôt des projets
- 31 mai 2025 : les comités de présélection régionaux communiquent au CNC leur projet sélectionné
- Du 2 au 9 juin 2025 : seconde phase de sélection par un comité de lecture CNC
- 10 juin 2025 : annonce par le CNC des projets finalistes

- Début juin 2025 : préparation par les finalistes de leur pitch vidéo puis envoi au CNC fin juin Fin juin/Début juillet 2025 : étude des dossiers et des pitches par le jury national et délibérations
- Début juillet 2025 : journée de rencontre entre les finalistes et le jury national et cérémonie de remise de prix au CNC à Paris



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.